

MODÈLE GRÉE			COQUE SEULE		
Longueur	Largueur	Hauteur	Longueur	Largueur	Hauteur
90	20	120	62	20	20

Mesures en cm.

L'AURORE

Extraits très réduits de quelques planches.

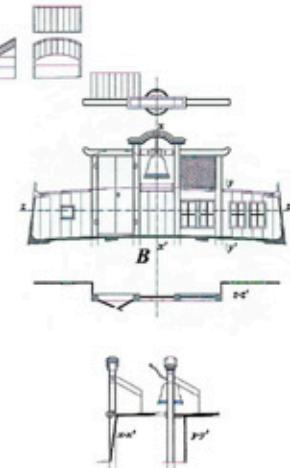
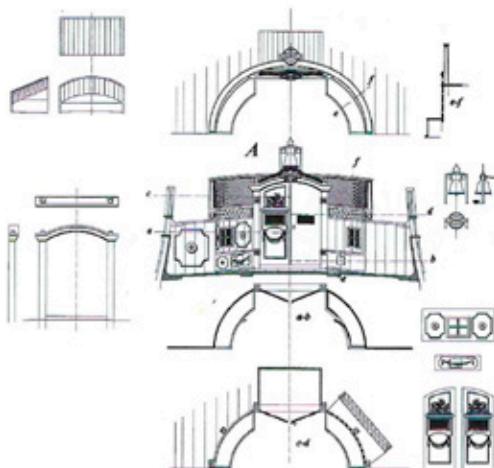


PLANCHE 7 :
Construction des fronteaux, gouvernail et
embarcations.

Construction des fronteaux :

A – Fronteau du gaillard d'arrière :

L'entrée de gaillard d'arrière est agrémentée d'un élégant fronteau, coupé en portion d'ellipse, lui-même surmonté d'une balustrade garnie d'une frise.

Plusieurs coupes effectuées sur le fronteau permettent d'en détailler les éléments.

La coupe découpée a-b passe, d'un côté, au milieu du caisson, de l'autre à la hauteur de la fenêtre ouverte dans la partie arrière.

La demi-coupe sur le caisson montre la position des cloisons. La partie rectiligne du fronteau est interrompue à 1,63 m (5 pieds) de l'axe par une partie incurvée qui résulte harmonieusement les deux façades du fronteau en intégrant le cadre des portes d'accès aux chambres. Les cloisons sont boudées avec des planches verticales de 34 mm d'épaisseur. Le caisson servant de base est construit en avançant de la partie arrière, son intérieur est accessible par une poôte porte. Une embrasure garnie d'un châssis à quatre cauraux est ouverte dans la cloison arrière, elle est destinée à éclairer la chambre en clavache placée à l'entrée des logements.

Le cadre de la double porte est constitué par deux montants surmontés d'un châssis. Les charnières de la porte sont délicate-

ment travaillées en forme de fleurs. Les deux battants ont une ouverture garnie d'une vitre, le reste des détails de ces portes est traité en trompe-l'œil.

La coupe c-d, elle aussi découpée, est destinée à la hauteur de la frise de la balustrade d'un côté, et à mi-hauteur de cette dernière de l'autre.

Sur la demi-coupe côté frise, on peut observer la position des trois montants de la balustrade. Le premier est placé à l'angle entre la partie rectiligne et la partie courbe, le dernier montant est parfaitement aligné au montant des portes. Cela montre, en effet, que la cloison arrière et le bord du pont sont supportés par un barrot incurvé. Ce barrot pourrait prendre appui sur le montant de la porte d'un côté et sur le premier montant de la balustrade de l'autre. Mais ceci n'est, pour le moment, qu'une hypothèse.

Ces montants sont habillés en partie basse par une frise à jours représentant deux cordous entrelacés. Un développé en «tasse» gradué de la frise est extrait de la coupe. Cette frise est surmontée d'une moulure.

Ces montants sont habillés en partie haute par une frise à jours représentant deux cordous entrelacés. Un développé en «tasse» gradué de la frise est extrait de la coupe. Cette frise est surmontée d'une moulure.

Les extrémités hautes des montants sont travaillées de tenons qui s'encastrent sous la main courante de la balustrade.

Entre la moulure de la frise et la main courante, on tend un fil de plomb à deux canelots en bois.

La cloche de la timonerie est installée au milieu de la couverture de la balustrade, sa jolie pouance en fer (section 27 x 40) est chevillée sous la main courante. Son mouvement est en bon état.

Le dénou en bois couvre le passage des portes, il est contraint avec des planches de 34 mm d'épaisseur. Je rappelle qu'il pourrait, d'après le modèle, être recouvert de cuir.

Les divers panneaux du fronteau sont enjolivés par des détails en trompe-l'œil dont le relief artificiel est obtenu en faisant simplement varier la nuance de la couleur par trois déclinaisons, clair, moyen ou foncé créant ainsi une illusion d'ombre ponctuée.

B – Fronteau du gaillard d'avant :

Ce fronteau, de conception plus simple, est aussi plus sobre que celui du gaillard d'arrière.

La construction s'appuie sur quatre montants solidaires deux à deux par des traverses, le chapiteau de la cloche réunissant ensemble ces deux ensembles.

Les montants de bilboeux constituant le cadre de la double porte d'accès à la cuisine du capitaine.

Deux feuilles avec appui sont établies de l'autre côté en partie basse, la partie haute étant partie d'un fil.

Entre les deux montants du milieu, la grosse cloche est suspendue par son mouvant tourbillon.

Un rouleau est engagé entre les montants, il est décalé de l'aplomb du fronteau grâce à deux pâcles métalliques (épaisseur 11 mm) clouées sur les faces intérieures. La partie basse entre les deux montants du milieu est close par des planches posées en pente.

Les arêtes des montants sont possédées d'un quart de rond ce qui épouse un peu l'assiette de l'ensemble.

De chaque côté de cette construction, légèrement en arrière, quelques planches de 34 mm d'épaisseur ferment l'intervalle entre le pont et le gaillard. Cet bilboeux, un petit châssis délivre la cabine de toilette, côté tribord, on trouve deux châssis à quatre cauraux donnant sur l'avant caisse. Ces deux derniers châssis affleurent la cloison. Ces cloîtres feuilles du fronteau sont vides et garnies d'un treillis en fil de fer.

Quelques coupes détaillent certaines dispositions particulières. La coupe x-x' est faite dans l'axe du bilboeux, on peut y apprécier la pente de la partie centrale. La coupe y-y' est placée sur le rebord du gaillard, la coupe horizontale z-z' montre principalement les dispositions des ferrures, celles de l'avancée ont un semblant d'appui.

70

71



▲ Les ancres sont appuyées sur les portes hubans de misaine. Elles y sont retenues par des bresses amarrées aux appontoirs. Les courbatures des portes hubans sont en forme d'arc boutant. Cette disposition permet de ranger des espars sous ces arcs-boutants. On trouve ici un aviron et une vergue de triste. Les anglo utilisent souvent des arcs-boutants aux portes-hubans contrairement à la France où ce type de renfort est quasiment ignoré.

Les bouées des ancres de L'Aurore sont constituées de tronçons de mâtis hors d'usage travaillés pour leur donner une forme adéquate. Ceci leur donne le qualificatif, quelque peu imprécis au premier abord, de "bouées de bout de mât". Ce type de bouée est très courant dans la marine au commerce. Leurs amarrages consistent en deux bouées entièrement fourrées roulées aux extrémités de la bouée en formant deux oreilles. Les branches sont maintenues au même écartement par quelques bouts de ligne qui entourent la bouée. Le premier huban de misaine est classiquement raidî grêle à un polo à deux poignées doubles, les rags de misaine sont moins classiques, en effet ils sont travaillés en fagon de risque. Une défense en corde est suspendue à l'an des appontoirs, représentant un joli travail de maroquinage.



▲ L'imposant gréideau placé sur le gaillard d'avant ne occupe presque toute la largeur. Constitué d'un rouleau suspendu par deux flasques consistant en deux parties, il est employé pour le levage des ancrages et, à l'occasion, pour certaines manœuvres du gréement. Manipulé grâce à des barres dont plusieurs sont parvenues, c'est un instrument très courant dans la petite marine du commerce où le



▲ Sur ce cliché du gréideau vu de l'avant, on remarquera l'énormité des chevilles qui vont assurer la fixation de la partie suspendue sur l'assise des flasques. Les clavettes sont démontables et devraient être assurées par un bout de ligne. Les flasques sont munis de deux appontoirs sur lesquels on assurera les boulardins de la grande voile. Le gréideau est appuyé sur l'avant par deux contrefoins qui portent chacun une forte boucle destinée à une bouée à croc. Les deux extrémités du rouleau reposent sur un dossier de port en pente qui coupe quatre trous sur le même plan. Autres détails : le capotin de la cheminée, son porteur est lié au courroie de gainage par une châssis, le trépied pour la fumée du four à pain et divers accessoires de trausserie.

Le gréideau du gréideau est fixé sur le mât de misaine par l'intermédiaire d'une proute articulée sur un patin. Sur le modèle, l'élinguet a disparu, attaché avec sa peinture mais il reste néanmoins la partie fixe de cette dernière, chevillée sur le patin. L'élinguet vient se loger dans l'entaille bâtie pratiquée sous la partie fixe de la proute.



40

45